



COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 24/06/2025
Reçu en préfecture le 25/06/2025
Publié le Département : ARDECHE
ID : 007-200039832-20250623-D_2025_5_15-DE

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2025_5_15

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes de MONTSELGUES, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice
: 30

Date de convocation du : 17 Juin 2025

Présents : 22

Titulaires : Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Madame BASTIDE Bérengère, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 28

**Objet : Atlas de la biodiversité
intercommunale du Pays des
Vans en Cévennes 2026-2029**

Pouvoirs :

Madame CHALVET Catherine a donné pouvoir à
Monsieur ROGIER Jean-Paul a donné pouvoir à Monsieur BORIE Jean-François
Madame ESCHALIER Cathy a donné pouvoir à Madame RIEU-FROMENTIN Françoise
Madame LASSALAZ Françoise a donné pouvoir à Madame BASTIDE Bérengère
Monsieur BONNET Franck a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien
Madame FEUILLADE Delphine a donné pouvoir à Monsieur NOEL Daniel

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame CHALVET Catherine, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur BALMELLE Robert, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine

Secrétaire de Séance : Madame Bérengère BASTIDE

M. Daniel NOËL expose à l'assemblée :

Les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sont des outils de connaissance permettant aux communes et à leurs habitants d'inventorier et de mieux connaître leur patrimoine naturel. Ils s'appuient sur une démarche participative et scientifique afin d'identifier les espèces et habitats naturels présents sur le territoire. Ils permettent de mieux connaître les enjeux en faune et en flore, de les porter à la connaissance du plus grand nombre et de les décliner dans des outils d'aide à la décision des élus ou à travers des outils de sensibilisation pour le grand public et les scolaires.

La Communauté de communes Pays des Vans en Cévennes souhaite réaliser un ABC sur le territoire de quatre de ses communes volontaires dans le cadre d'un ABC intercommunal « Plateau, pentes et vallées du Chassezac et de la Thines ». Les communes concernées sont Montselgues, Malarce-sur-la-Thines, Sainte-Marguerite-Lafigère et Gravières. Ce projet vise à :

- Améliorer la connaissance naturaliste du territoire, en recensant les espèces, habitats et milieux, y compris dans les espaces du quotidien ;
- Partager cette connaissance avec l'ensemble des acteurs locaux : élus, techniciens, habitants, scolaires, visiteurs ;
- Mobiliser la population autour d'une démarche de découverte, de fierté territoriale et de respect du vivant ;
- Intégrer les enjeux de biodiversité dans les politiques d'aménagement, les documents d'urbanisme et les projets de territoire ;
- Définir collectivement des priorités d'action, à l'échelle locale, pour préserver la qualité de vie, les milieux naturels et la diversité biologique.

Le déroulement du projet est prévu sur 4 ans, sur la période 2026-2029, selon le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié le

ID : 007-200039832-20250623-D_2025_5_15-DE

Atlas de la biodiversité intercommunale Pays-des-Vans-en-Cévennes 2026-2029		
Financier	Montant (€)	Taux (%)
Office Français de la Biodiversité	74 000 €	59%
Conseil Départemental de l'Ardèche (ENS)	20 000 €	16%
Communes	32 000 €	25%
TOTAL 4 ANS	126 000 €	100%

Les dépenses prévisionnelles se répartiront selon le plan de dépenses prévisionnel ci-dessous :

Plan prévisionnel des dépenses par grande axe		
Grand axe	Montant (€)	Taux (%)
1. Connaissance / Inventaires	41 500 €	32,9%
2. Mobilisation, sensibilisation, éducation, valorisation	38 500 €	30,6%
3. Appui aux politiques locales	15 500 €	12,3%
4. Gouvernance, suivi et valorisation de l'ABC	30 500 €	24,2%
TOTAL 4 ANS	126 000 €	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité des membres présents et représentés,
DECIDE DE :

Approuver l'action « Atlas de la biodiversité inter-communale du Pays des Vans en Cévennes » et son plan de financement prévisionnel,

Autoriser le Président à solliciter l'aide de l'OFB via la candidature à l'ABC intercommunal,

Autoriser le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre et au bon déroulement du projet d'ABC intercommunal, sous réserve de l'obtention des subventions des partenaires financiers.

Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 23/06/2025, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le